

MÉTHODOLOGIE SUIVIE

POUR L'ÉVALUATION DES DOMMAGES ET LA MISE EN ŒUVRE DES RÉPARATIONS

- Guide CGDD 2012
- En 7 étapes Les 3 premières mises en œuvre (tout ou partie) :
 - Identification de l'évènement principal à l'origine du dommage
 - Etat initial du site et quantification du dommage
 - Identification et analyse de projets de restauration potentiels
- Prise en compte de l'ensemble des rapports produits et des données collectées

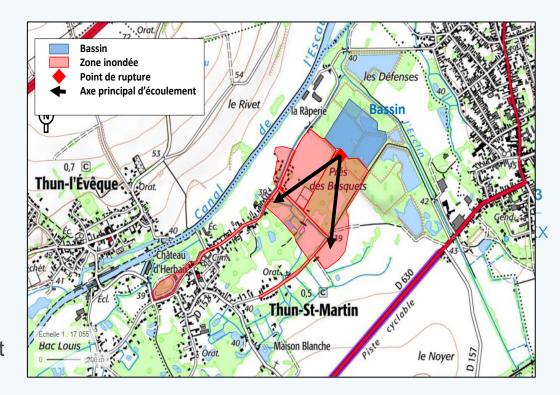
PHASE	INTITULÉ	TÂCHES À RÉALISER
Phase 1	Identification de l'événement à l'origine du dommage	 Description de l'événement à l'origine du dommage Pré-identification des ressources, des services écologiques et des fonctions associées endommagées Rappel du lien de causalité entre l'événement survenu et les effets identifiés sur l'environnement
Phase 2	Détermination de l'état initial du site avant l'accident et identification précise des dommages	 Recueil des données: une étape préliminaire indispensable Choix du proxy et détermination de son niveau d'état initial Appréciation de la nature et de la gravité du dommage au regard de l'état initial
Phase 3	Identification et analyse de différents projets de restauration potentiels	Identification des projets de restauration potentiels Analyse comparative des différents projets
Phase 4	Choix de l'approche de dimensionnement	 Détermination du taux et du rythme de régénération naturelle (le temps nécessaire au milieu pour retourner à son état initial, avant accident) Approche de dimensionnement (il s'agit de choisir la méthode à appliquer à un coût raisonnable: méthode HEA, méthode REA ou approches par la valeur)
Phase 5	Dimensionnement du projet de réparation complémentaire et compensatoire et estima- tion des coûts de réparation	 Estimation des pertes intermédiaires Estimation des gains par unité de restauration (un hectare, un kilomètre, une unité de ressource, une unité de loisir créée) Dimensionnement du projet de restauration Estimation des coûts de réparation
Phase 6	Analyse de sensibilité	Faire varier chaque paramètre ayant fait l'objet d'une hypothèse afin d'apprécier son influence sur le résultat de dimensionnement obtenu
Phase 7	Suivi et évaluation de la réparation	 Élaboration d'un plan de restauration et réalisation des travaux Suivi et évaluation - Rapport de suivi - Vérification de l'atteinte des objectifs et fin du processus





DÉVERSEMENT D'EAU DE BASSIN DANS L'ESCAUT

- Rupture de digue et inondation d'une zone terrestre de 25 ha
- Evacuation de l'eau déversée vers l'Escaut par la Râperie et l'Erclin, seul trajet possible
- Constat sur la qualité de l'eau : un choc de DCO suite au déversement d'une eau à très forte concentration en DCO
- Pour la DCO, retour à la normale dans la Râperie en 36 h
- Forte chute de la concentration en oxygène dans l'eau
- Pour l'oxygène, retour à la normale dans la Râperie en 24 h
- « Injection » à l'Escaut au droit de l'écluse d'Iwuy
- Retour à la normale pour la DCO et l'oxygène au niveau du point d'injection dans l'Escaut en 48 h
- Déplacement de l'impact vers l'aval en France et en Belgique





IDENTIFICATION DES DOMMAGES

- Mortalités constatées en France, 8,2 tonnes de poissons morts collectées, et en Belgique, selon les autorités wallonnes, 4 tonnes de poissons morts collectées
- <u>Disparition d'une grande partie de la faune piscicole présente</u>
- Analyses d'autres compartiments hydrobiologiques : Diatomées, Oligochètes, Macrofaune benthique en stations amont (non impactées) et stations impactées
 - Pas d'autre conséquences identifiables et quantifiables

MAIS

- L'Escaut milieu fragile, récepteur de nombreux rejets
- Autres rejets concomitants à incidence non mesurée



La disparition d'une grande partie de la faune piscicole de l'Escaut est le dommage retenu

Analyses 2020 (pêches électriques) :

- Forte baisse du nombre d'individus
- Forte baisse du nombre d'espèces

MAIS

- Présence d'individus de 13 espèces
- Présence de juvéniles de l'année, donc la reproduction 2020 a eu lieu partiellement
- Régénération naturelle très faible mais non nulle



La capacité de résilience du milieu est trop faible pour un retour à une population piscicole de niveau équivalent



XX

STRATÉGIE DE RESTAURATION PROPOSÉE

UNE STRATÉGIE CENTRÉE SUR LA FAUNE PISCICOLE

- La faune piscicole : une perte brute en nombre d'individus (biomasse) et en nombre d'espèces (biodiversité)
- Des populations non rétablies et dont le rétablissement n'est pas immédiat (pertes intermédiaires) même si présence piscicole et reproduction observées en 2020



Le rempoissonnement base de la stratégie de restauration :

Phase 1: Rempoissonnement initial (réparation)
Phase 2 : Rempoissonnement compensatoire

- Un volet spécial Anguille :
 - Contribution à l'action de repeuplement du PNA Anguille et de sa déclinaison au niveau Artois Picardie
- Un rempoissonnement compensatoire: au-delà du strict nécessaire pour compenser des pertes en cours d'opération
- Reste à préciser :
 - Nombre et lieux des opérations
 - La liste des espèces concernée par chaque opération
 - Les acteurs concernés (en plus de OFB, Fédération 59, DDTM59)

- Avantage :
 - Apport massif d'individus de différentes espèces
 - Apport de reproducteurs
 - Occupation du milieu Lutte contre le Gobie à taches noires



Objectif : Reconstituer rapidement et au plus près possible de l'état initial les populations de poissons en nombre d'individus et en nombre d'espèces



5

XX

UNE STRATÉGIE ÉVOLUTIVE

A la suite de l'évaluation des opérations de rempoissonnement (Phase 3)

- Evaluation des populations piscicoles
- Rempoissonnement complémentaire si nécessaire

En cas de persistance d'un déficit : réflexions sur la création de zones de frayères dans l'Escaut canal en complément de celles existantes :

- Chaque frayère à concevoir en fonction du lieu retenu, des conditions de milieu, des espèces visées (1^{er} projet, 2^{ème} projet).
- Processus de moyen terme
- Phase conditionnelle 1 : élaboration 1^{er} projet
- Phase conditionnelle 2 : élaboration 2nd projet



Escaut en aval de la confluence 26/06/2020



6

///



